



QUEL SERA LE MONTANT DE MA RETRAITE ?



Le montant de votre retraite dépend de 3 éléments clés : votre âge de départ à la retraite, la durée de votre carrière et les revenus perçus pour vos emplois.

Départ à l'âge légal

Il est possible de partir avant l'âge légal sous conditions, plus d'info dans l'article [« Quel sera mon âge de départ ? »](#)

Durée de la carrière

Nombre de trimestres inférieur au nombre requis

Retraite minorée définitivement

Décote

Durée de la carrière

Nombre de trimestres atteint

Retraite avec une carrière complète

Taux plein

Départ après l'âge légal

Durée de la carrière

Nombre de trimestres supérieur au nombre requis

Retraite majorée définitivement

Surcote

D'autres périodes sont prises en compte pour calculer le montant de votre retraite : parentalité (droits liés aux enfants, périodes d'aidant familial, etc.), chômage, maladie.

Revenus perçus

Les revenus pris en compte dans le calcul de la retraite varient selon les régimes (par exemple : le dernier traitement indiciaire brut détenu depuis au moins 6 mois pour la fonction publique ou la moyenne des 25 meilleurs revenus annuels pour le secteur privé).

Le montant dépend aussi du taux qui s'applique au calcul de votre retraite.

Pour en savoir plus, consultez l'infographie [Qu'est-ce que le taux plein ?](#)

Simulez votre retraite

Mon estimation retraite

MONTANT MINIMUM

Il existe un montant minimum de retraite soumis à conditions.

Consultez l'article sur [Info Retraite](#)

INFOS+ RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

La retraite complémentaire est une retraite obligatoire par points.

Elle s'ajoute à la retraite de base. Elle est calculée en fonction du nombre de points enregistrés et de la valeur du point au moment du départ.

Consultez l'article [Quel sera le montant de ma retraite ?](#)